Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 7 (1992)

Heft: 1: Gazette

Rubrik: En direct

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EN DIRECT

A propos de culture et de culture politique

Un entretien avec Josi J. Meier, présidente du Conseil des Etats, Lucerne

Josi J. Meier originaire de Dagmersellen dans l'arrière-pays lucernois et membre du Conseil des Etats fait depuis longtemps partie des politiciennes les plus éminentes de notre pays. C'est à Genève que Josi J. Meier a étudié le droit; après l'obtention de sa licence elle s'est installée définitivement à Lucerne où elle s'est associée dans une étude d'avocats. De 1971 à 1976, Josi Meier a été membre du Grand Conseil du Canton de Lucerne, de 1971 à 1983 elle a été membre du Conseil National. Depuis 1983 elle est membre du Conseil des Etats qu'elle est la première femme à présider. Josi J. Meier est, entre autres, active dans de nombreuses associations et organisations culturelles, parmi lesquelles la Fondation Max von Moos qu'elle préside avec beaucoup d'engagement.

NIKE: Parlons tout d'abord de Lucerne, de l'architecture et de la structure urbanistique de la ville. En tant qu'habitante de la vieille ville vous êtes quotidiennement confrontée à la 'physionomie' de votre ville. Comment caractériseriez-vous les changements qui vous ont marquée au cours des trente dernières années? Le Lucerne d'aujourd'hui est-il toujours 'votre' Lucerne?

Josi Meier: A la dernière question je peux tout de suite répondre 'oui'. Bien sûr que c'est toujours 'mon' Lucerne. Le caractère d'une ville ne dépend pas uniquement des maisons et de l'aspect extérieur mais tout autant des personnes que l'on connaît, des relations que l'on entretient avec les gens de cette ville. Lorsque l'on a grandi dans une ville, qu'on y a passé toute sa vie, à l'exception des études et de nombreux et incessants voyages à l'étranger, ce sont avant tout les relations qui créent les liens. A cela s'ajoute l'attachement au paysage. Pour moi il n'y a pas d'autre paysage capable de créer en moi ce que je ressens sur les bords du 'dramatique' Lac des Quatre-cantons. A partir de mon premier jour d'école je me suis sentie intimement liée à ce paysage et j'ai depuis mon enfance la tête pleine d'images fortes et immuables: la Collégiale St-Léger, la Tour de Bagharz, le Chateau d'eau, le lac, la Reuss et les montagnes. La vieille ville n'a pas beaucoup changé.

Il faut quand même signaler quelques modifications profondes. Cela m'a fait mal de voir disparaître de nombreux vieux 'bistros' et surtout tant de petites épiceries. A l'heure actuelle pour faire ses courses, on n'a plus que les grandes chaînes de distribution. Je trouve très important que les activités soient variées au sein d'une ville, malheureusement aujourd'hui ce n'est pas le cas dans la vieille ville, la combinaison habitat-commerce s'est très nettement développée en faveur du commerce. Heureusement il y a encore suffisamment de gens qui habitent et continueront à habiter la vieille ville et ses quartiers périphériques. Les habitants de la vieille ville se connaissent et on a l'impression de vivre dans un village, l'ambiance y est chaleureuse, ça bouge, ça bouillonnne de vie, on y trouve aussi une note internationale grâce aux musiciens ambulants et aux artistes, etc. J'adore cette ambiance et je ne m'en lasse jamais...

NIKE: Le Lucerne d'aujourd'hui éveille-t-il en vous ce sentiment d'appartenance à un endroit, à une culture, ce que les germanophones appellent 'Heimatgefühl' et que signifie cette notion en 1992?

Josi Meier: Je suis née à la campagne et je ressens mes origines paysannes dans tout mon être. Je suis empreinte de l'atmosphère de toute la région du Plateau, de l'arrière-pays lucernois; à cela s'ajoute l'ouverture vers le monde extérieur avec tout ce que cela comporte de prodigieux changements d'ambiance, c'est parfois beau à en 'mourir'. Tous ces éléments appartiennent à une région où j'ai grandi. Quand je suis loin, je ressens un véritable manque qui m'oblige à venir me ressourcer. Le réseau des relations joue bien entendu un rôle important dans le fait que l'on se sente bien quelque part surtout quand on vit seul. Je suis souvent absente de Lucerne et je pense que cette absence a renforcé en moi ce 'Heimatgefühl' dont vous parliez.

Pour se sentir bien quelque part il faut aimer l'endroit et les gens, être en accord avec les institutions et les possibilités qui sont offertes de participer à la vie communautaire. C'est là qu'entrent en jeu les instruments créés par la démocratie qui ont pour moi une très grande importance. C'est pour moi également essentiel de vivre dans un environnement qui n'a pas été complètement 'saboté'. Les agglomérations situées autour de Lucerne ont le plus souffert des changements. Heureusement que les éléments, au sens propre du terme, sont si forts que le cadre général a pu résister: la Reuss est toujours la même, je continue à me rendre dans les églises que je fréquentais comme enfant et cela est quand même significatif.

NIKE: A votre avis, quelles sont les tâches que l'Etat, c'est-à-dire la Confédération, les cantons et les communes, doit prendre à l'avenir à sa charge dans le domaine de l'encouragement et de la sauvegarde de la culture?

Josi Meier: Compte tenu de ma conception des choses, je pense bien entendu que l'encouragement et la sauvegarde de la culture doivent se fonder sur le principe de la complémentarité. Ce qu'une commune est en mesure de faire, elle doit le faire, ce que le canton est en mesure de faire, il doit le faire. Le canton et les communes sont proches des citoyens et donc proches des biens culturels qu'il convient de

sauvegarder et de conserver. C'est aux cantons d'ailleurs de prendre à leur charge la coordination dans ce domaine. La Confédération doit plutôt se consacrer aux activités à l'étranger. Pour mener à bien cette tâche, la Confédération doit pouvoir compter sur un article adéquat dans la Constitution fédérale afin que les choses soient bien claires. La Confédération doit être active à l'étranger là où il s'agit de représenter la Suisse et son unité dans la diversité. C'est également la tâche de la Confédération de faire connaître à l'étranger les figures de proue de notre culture.

En ce qui concerne l'encouragement de la culture, la Confédération doit être consciente du fait que les cantons et les communes ont besoin d'être aidés pour sauver le côté 'populaire' de la vie culturelle. Je citerai ici trois domaines pris à Lucerne et dans le canton. Dans le domaine de la presse écrite: jusqu'il y a peu de temps nous avions trois quotidiens à Lucerne, il n'en reste plus que deux. Nous avons encore une presse régionale très riche et quelques excellents journaux locaux; il est très important de sauvegarder cette culture journalistique encore très nuancée. Dans le domaine de la musique, il convient de mentionner deux éléments très importants: le concours de musique qui connaît un grand succès grâce à la situation politique qui fait que nous avons presque dans chaque village deux harmonies de première qualité. Il ne faut pas non plus sous-estimer les choeurs qui connaissent également un grand succès et sont de plus en plus nombreux. Dans le domaine de la musique nous sommes donc plutôt bien dotés. Dans le domaine de l'architecture et des arts appliqués nous sommes moins gâtés. Cela vient peut-être du fait que la nature a créé de tels 'monuments' que l'on a moins le besoin de concevoir de grandes oeuvres architecturales; nous possédons cependant quelques très belles églises baroques. - Avant, les mécènes et les souverains se chargeaient d'encourager la culture. En démocratie c'est à l'Etat - nolens volens - de se charger de cette tâche qui n'est pas facile à assumer. Mais il y a des choses que l'Etat ne doit pas faire. Par exemple, je suis d'avis que l'Etat ne doit pas encourager des films qui transgressent le Code pénal. Je suis également d'avis qu'il y a une limite à tout. L'année passée j'ai, par exemple, fait l'objet de critiques dans la presse parce que je m'étais exprimée contre l'organisation des championnats de jass sur la prairie du Grütli. Je ne suis pas d'accord qu'un symbole comme le Grütli, qui représente quelque chose de profond, soit tout simplement remis en question gratuitement. Le côté 'gag' ne m'a pas convaincue, pas plus que le désir de vouloir 'épater le bourgeois'.

Je pense qu'il faut encourager la tradition suisse qui veut que l'initiative privée soit à la base de bien des décisions importantes qui ont par la suite souvent bénéficié du soutien des communes, des cantons et de la Confédération ou ont été complètement pris en charge par ceux-ci. Ce genre d'initiative est toujours le bienvenu. Mais la question qui se pose est la suivante: où peut-on faire des économies quand l'argent manque? Et vous savez comme moi que c'est généralement par la culture que l'on commence...

EN DIRECT

NIKE: Attardons-nous un peu sur ce terme de 'culture'. Depuis quelque temps on entend de plus en plus parler de 'culture politique' et je pense qu'en tant que présidente du Conseil des Etats, le sujet vous préoccupe. Comment se porte la culture politique à l'heure actuelle dans notre pays?

Josi Meier: Par culture on entend également un certain comportement civil face aux objets. On peut également se comporter de manière civile en politique et plus particulièrement avec ses adversaires politiques. Le tout est de savoir comment prendre ses adversaires politiques, il faut les aborder et chercher à les comprendre moins en tant qu'adversaires politiques qu'en tant qu'interlocuteurs; cette attitude est essentielle pour moi. Je dois malheureusement constater que dans ce domaine, comme dans d'autres domaines culturels, on est parfois confronté à des excès et à des débordements. On ne sait plus écouter ni prêter attention, on condamne trop rapidement sans réfléchir et on s'attaque souvent aux personnes. Il serait bien plus intéressant de se préoccuper sérieusement du problème dont il s'agit en fin de compte. L'émotion est un complément à la raison, elle ne doit pas prendre sa place et ne doit surtout pas détruire tout ce que la raison nous dicte. Comme partout, il faut trouver le juste milieu.

NIKE: Quel souhait le plus cher aimeriez-vous voir réalisé avant la fin de cette année?

Josi Meier: Tout d'abord je pense qu'en politique les souhaits n'apportent pas grand chose. Et pourtant, j'ai des souhaits à revendre mais j'ai appris qu'il faut avoir de la patience pour les voir se réaliser. Dans le domaine de la culture, je serais très heureuse qu'une solution soit trouvée au problème du Konzerthaus à Lucerne et que de bonnes décisions soient prises. Sur le plan de la politique extérieure, je souhaiterais que la situation se stabilise sur notre continent et qu'avant la fin de l'année un terme soit mis à cette terrible guerre civile qui déchire la Yougoslavie. Nous devons également voir si nous sommes prêts à faire certains sacrifices pour assurer la stabilité nécessaire dans les pays d'Europe de l'Est. Cela n'est pas évident pour le moment. Sur le plan de la politique intérieure, il y a bien des problèmes à résoudre comme celui par exemple de l'énorme insécurité chez les paysans et de la politique d'intégration. Comme vous le voyez, les souhaits ne manquent pas. Pour conclure je souhaiterais mener à terme mon mandat de présidente du Conseil des Etats dans de bonnes conditions et j'espère que mes concitoyens trouveront désormais normal qu'une femme assume cette fonction!

Entretien: Gian-Willi Vonesch